



## **Déclaration liminaire de l'UNSA éducation** **au CTS Académie de Reims du 12 novembre 2021**

**L'UNSA Education** se félicite de la [signature du relevé de décisions relatif au plan de requalification pluriannuel de la filière administrative](#) au MENJS.

Ce relevé de décisions comprend notamment le volet concernant la revalorisation des montants de l'IFSE.

Des progressions importantes sont réalisées dans le plan de revalorisation académique 2021 pour les personnels des services académiques. Cependant, **l'UNSA Education** regrette que, pour le groupe 2 des catégories C et le groupe 3 des catégories B, les taux des deux grades les plus élevés n'aient pas ou quasiment pas été réévalués, faute d'alignement sur le taux le plus haut de la région académique Grand Est, c'est-à-dire celui de l'Académie de Nancy-Metz.

En outre, **l'UNSA Education** rappelle que, [par courrier du 11/10/21](#), elle a revendiqué, pour tous les corps, la mise en place de l'augmentation forfaitaire de l'IFSE, en cas de changement de grade suite à une promotion, en application de la circulaire MENESR du 5/11/2015.

En tout état de cause, ce plan ne doit être qu'une première étape et en aucun cas un aboutissement. De nouvelles avancées concrètes sur le plan financier devront être matérialisées dans les prochaines années et bénéficier aussi à tous les agents de tous les corps qui n'ont eu que peu ou pas d'augmentation, ainsi qu'à nos collègues personnels administratifs de la jeunesse et des sports.

Par ailleurs, il est également indispensable que le plan de requalification soit prochainement mis œuvre dans l'ensemble des différents axes prévus c'est-à-dire : la prise en compte de l'évolution des métiers et des carrières, l'accompagnement des parcours professionnels, le renforcement de la formation initiale et continue et la requalification des emplois.

Enfin, **l'UNSA Education** demande de nouveau que les réunions du CTS aient lieu en amont de celles du CTA, comme cela est le cas dans l'académie de Strasbourg, afin que le CTS puisse débattre des projets relatifs aux services académiques avant la prise de décisions.